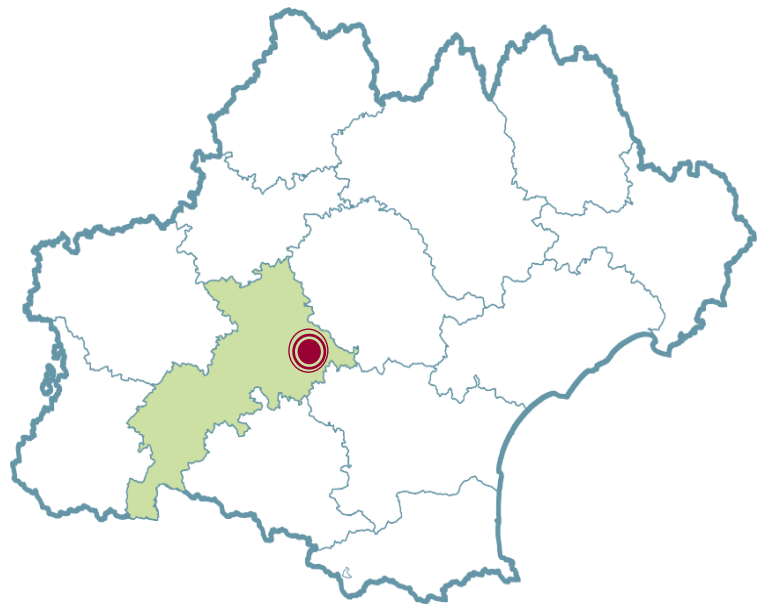


Profil Santé

Contrat Local de Santé

CC des Terres du Lauragais

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2024

AVANT-PROPOS

Le profil santé de la communauté de communes **Terres du Lauragais** rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble de la communauté de communes (CC). Ces indicateurs sont comparés à la situation observée dans l'ensemble du département ou de la région ainsi qu'au niveau national. Une comparaison avec la situation observée antérieurement (autour de 5 ans avant) permet d'apprécier les évolutions dans le temps.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant dans ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE	6
	Descriptif et localisation	7
	Une forte croissance démographique	7
	Une population jeune où la part des séniors est encore faible	8
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ	9
	Un niveau de formation supérieur aux valeurs régionale et nationale	10
	Plus de cadres et moins d'ouvriers	10
	De faibles taux de chômage	10
	Un taux de pauvreté deux fois plus faible que dans les territoires de comparaison	11
	Des situations de précarité nettement moins fréquentes qu'au niveau national	12
	De moins fréquentes situations à risque d'isolement ou de fragilité	12
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ	13
	Un tiers de logements plutôt anciens	13
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ	14
	Des espérances de vie légèrement moins élevées	15
	Une situation sanitaire peu favorable	15
	Une sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires	16
	Une mortalité par cancer au même niveau qu'en France métropolitaine	16
	Moins d'un habitant sur vingt traité pour diabète	16
	Une sous-mortalité par pathologies liées à la consommation de d'alcool	16
5	SANTÉ MENTALE	18
	Plus de recours à un psychiatre libéral et moins de consommateurs de psychotropes ...	18
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS	20
	Un moindre recours à la prévention qu'au niveau national	20
	Un moindre recours à l'IVG	21
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS	22
	Une densité de médecins encore élevée	22
	Des accessibilités aux professionnels de premier recours plus faibles	23

8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	24
	Une part d'enfants bénéficiaires de l'AEEH plus élevée qu'au niveau national	24
	Une faible part d'adultes perçoit l'AAH.....	24
	Près de 440 places en Ehpad	25
	Un seul Service de soins infirmiers à domicile	25
9	SYNTHÈSE.....	26
10	ANNEXE	27
	Profil des communes de la CC des Terres du Lauragais	27

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	41 864	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	67,8	↗	227,3	↗	82,8	↗	120,4	↗
3- Accroissement annuel	664	1,4	-	1,2	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	428	10,2	↘	11,2	↘	9,6	↘	10,7	↘
5- Décès	387	9,2	=	7,4	↗	10,7	↗	9,8	↗
6- Population de nationalité étrangère	769	1,8	=	7,4	↗	6,5	↗	7,5	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	62,0	↗	71,3	↗	104,2	↗	87,5	↗
8- Moins de 15 ans	8 561	20,4	↘	17,1	↘	16,2	↘	17,5	↘
9- 15 à 29 ans	5 559	13,3	↘	21,3	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	3 734	8,9	↗	8,9	↗	12,1	↗	11,0	↗
11- 75 ans ou plus	3 157	7,5	=	8,0	↗	11,0	↗	9,7	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2021) | **2-** Densité de population (Insee RP2021) | **3-** Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2015 et 2021 (Insee RP2015 RP2021) | **4-** Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | **5-** Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | **6-** Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2021) | **7-** Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2021) | **8-** Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2021) | **9-** Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2021) | **10-** Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2021) | **11-** Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2021)

Descriptif et localisation

Située au sud-est de la Métropole toulousaine, la communauté de communes (CC) des Terres du Lauragais est un des quatre EPCI du Pays Lauragais. Située à 35 km de Toulouse et à 20 mn du péage sud, la CC des Terres du Lauragais est desservie par les axes autoroutiers A61 Toulouse-Narbonne et A66 Toulouse Andorre ainsi que par la voie de chemin de fer reliant la Méditerranée à l'Atlantique.

Vaste territoire, la CC regroupe 58 communes qui s'étendent sur 617 km² et accueillent un total de 41 900 habitants, au 1^{er} janvier 2021. Ainsi, la densité de la population est de 68 habitants/km², inférieure à la densité régionale (83 hab./km²). Elle est peu élevée comparée à celle du département (227 hab./km²) et à celle de la France métropolitaine (120 hab./km²). Sur ce territoire semi-urbain, la population varie fortement selon les communes : les deux principales que sont Villefranche-de-Lauragais et Nailloux accueillent chacune plus de 4 000

habitants (respectivement, 4 990 et 4 077), soit près de 22 % de la population de la CC. Ensuite, quatre communes accueillent de 2 220 à 2 506 habitants, soit de 5 % à 6 % de la population de la CC chacune ; sept communes accueillent plus de 1 000 et moins de 1 650 habitants. Les autres communes comptent moins de 1 000 habitants et représentent chacune moins de 3 % de la population du territoire, les deux plus petites étant Saint-Rome (12 habitants) et Monestrol (11 habitants). La population des communes est détaillée en annexe.

Une forte croissance démographique

Entre 2015 et 2021, la CC des Terres du Lauragais a vu sa population augmenter de 664 habitants en moyenne chaque année, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de la population de +1,4 %. Plus élevé que le taux d'accroissement annuel moyen du département (+1,2 %), il l'est deux fois plus que celui de la région (+0,7 %) et près de cinq fois plus que celui de

l'Hexagone (+0,3 %). En 2021, le territoire a enregistré plus de naissances (428) que de décès (387). Ainsi, la croissance de la population dans le territoire est liée, pour une petite part (14 %) au solde naturel (excès des naissances par rapport aux décès) et pour la plus grande part (86 %) à l'arrivée de nouveaux habitants, en plus grand nombre que celui des départs, dont une partie est expliquée par l'attractivité de l'aire urbaine toulousaine.

En six ans, le taux de natalité a baissé de 3 % dans la CC, soit moins que dans le département, la région ou au niveau national (- 8 %). Il est de 10,2 naissances pour 1 000 habitants en 2021 et, tout en étant plus élevé que celui de la région (9,6), il est plus faible que celui de la Haute-Garonne (11,2 naissances pour 1 000 habitants) et de la France métropolitaine (10,7 naissances pour 1 000 habitants). Dans le même temps, avec 9,2 décès pour 1 000 habitants en 2021, la mortalité est restée stable pour les habitants de la CC alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison ; ainsi son niveau de mortalité est plus faible que celui observé en France métropolitaine (9,8 décès pour 1 000 habitants) et dans la région (10,7 ‰) mais plus élevé que dans le département (7,4‰).

Une population jeune où la part des séniors est encore faible

En 2021, 8 561 habitants de la CC sont âgés de moins de 15 ans et 5 559 sont âgés de 15 à 29 ans ; ces jeunes de moins de 30 ans représentent un tiers de la population de la CC (33,7 %), soit légèrement plus que dans la région (33 %), moins que dans l'Hexagone (35 %) et nettement moins qu'en Haute-Garonne où les moins de 30 ans représentent 38,4 % de la population. Près de 3 734 habitants sont âgés de 65 à 74 ans (8,9 % de la population) et 3 157 habitants sont âgés de 75 ans ou plus (7,5 % de la population) ; ainsi, le territoire ne compte que 16,4 % de personnes âgées de 65 ans ou plus, valeur plus faible que celle du département (17 %) et bien plus faible que celles de la région (23 %) et de la France métropolitaine (21 %).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

À l'intérieur de la CC, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie de 2,1 % pour les habitants de Saint-Vincent (4 des 208 habitants) à 17,4 % pour les habitants de la commune Le Cabanial (32 des 173 habitants). Dans seulement six des 58 communes, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus dépasse la part régionale (11 %). La répartition de la population des communes selon l'âge des habitants est détaillée en annexe.-

Entre 2015 et 2021, la population des Terres du Lauragais a toutefois vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 55 à 62 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indice de vieillissement reste cependant toujours moins élevé que celui du département (71), de la région (104) et de la France métropolitaine (88).

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	5 410	17,9	↘	18,6	↘	25,0	↘	25,4	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	289	7,2	↘	8,5	↘	12,1	↘	11,8	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	21 401	81,0	↗	75,7	↗	73,5	↗	74,9	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	10 892	82,4	=	78,0	=	76,0	↗	77,5	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	10 509	79,6	↗	73,4	↗	71,2	↗	72,3	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	539	2,7	↗	0,6	=	2,4	↘	1,4	↘
Artisans- commerçants	1 703	8,6	↗	6,4	↗	8,8	↗	6,9	↗
Cadres	4 666	23,7	↗	28,1	↗	17,9	↗	19,4	↗
Professions intermédiaires	5 622	28,5	↗	28,0	↘	26,7	↗	26,2	↗
Employés	4 739	24,0	↘	23,5	↘	27,1	↘	26,4	↘
Ouvriers	2 441	12,4	↘	13,4	↘	17,1	↘	19,6	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	1 594	7,4	↘	11,2	↘	13,2	↘	11,7	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	292	20,7	↘	22,5	↘	26,6	↘	23,2	↘
7- Emplois précaires	3 819	23,2	↘	26,7	↘	29,3	↘	26,8	↘
Revenus									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2 940	-	↗	2595	↗	2 238	↗	2 555	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	11 628	50,3	↘	51,9	↗	59,4	↘	54,5	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	2 121	-	↘	2 019	↗	1 834	↗	1 923	↗
11- Taux de pauvreté	-	7,7	↘	14,3	↗	17,5	↗	14,9	↗
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	666	1,9	=	6,3	=	8,2	↗	6,4	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	460	6,7	↘	14,7	↘	14,7	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	1 702	3,9	=	11,5	↗	12,9	↗	10,8	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	2 683	85,0	↗	91,6	↗	93,3	↗	92,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	710	26,4	↘	37,8	↘	38,6	↘	41,6	↘
17- Familles avec enfant(s)	6 821	55,4	↘	52,2	↘	47,6	↘	50,3	↘
18- Familles monoparentales	1 189	17,4	=	27,6	↗	28,6	↗	25,9	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	31	2,6	↘	8,1	=	9,5	↘	8,2	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2021) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2021) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2021) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2021) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % dans la population active des 15-64 ans (Insee RP2021) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2021) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2021) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2021) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2021) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2021) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2021) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUc) et % parmi la population consommant des soins en 2022 (SNDR DCIR, tous régimes confondus, base Référentiel des bénéficiaires consommateurs 2022) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2021) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2021) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2021) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2021) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021).

Un niveau de formation supérieur aux valeurs régionale et nationale

En 2021, plus de 5 400 habitants âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 17,9 % de la population de cet âge. Cette part est plus faible que celles observées dans le département (19 %), dans la région ou en France métropolitaine (25 %).

Parmi les 25-34 ans, avec une valeur de 7,2 %, la part des personnes peu ou pas diplômées est également moins élevée que les valeurs départementale (9 %), régionale ou nationale (12 %).

En six ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a plus fortement baissé parmi les 15 ans ou plus du territoire (-25 %) que dans les territoires de comparaison (de -16 % à -18 %). Pour les 25-34 ans, la baisse observée dans la CC (-13 %) est similaire à celle des autres territoires (de -13 % à -15 %).

Plus de cadres et moins d'ouvriers

Parmi les habitants des Terres du Lauragais en âge de travailler (les 15-64 ans), 81,0 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2021. Cette part est plus importante que celle observée dans le département (76 %), la région (74 %) et en France métropolitaine (75 %). Dans la CC, le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes (82,4 % et 79,6 %, respectivement), comme dans les territoires de comparaison mais avec un moindre écart (3 points d'écart contre 5 points). Ce moindre écart est en partie dû au fait

que le taux d'activité des hommes est resté stable en 5ans, alors que celui des femmes a augmenté de 2 %, dans le territoire comme dans le département.

Dans la CC des Terres du Lauragais, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec, comme dans le département, une surreprésentation des cadres (23,7 % dans la CC et 28 % dans le département vs 19 % en France métropolitaine et 18 % dans la région) et une sous-représentation des ouvriers (12,4 % vs 20% au niveau national et 17 % dans la région). Parmi les actifs du territoire ayant un emploi, on note également une part relativement importante d'agriculteurs (2,7 %) comparée à celle du département (0,6 %), de la région (2,4 %) et de la moyenne nationale (1,4 %).

De faibles taux de chômage

En 2021, 1 594 habitants de la CC, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de la population. Leur part dans la population active est de 7,4 %, nettement plus faible que les taux de chômage observés dans le département (11 %), dans la région (13 %) comme au niveau national (12 %).

Les jeunes de 15-24 ans sont proportionnellement plus souvent touchés par le chômage que l'ensemble des actifs. C'est aussi le cas pour les jeunes des Terres du Lauragais, mais leur taux de chômage qui est de 20,7 % est toutefois moins élevé que celui des jeunes de la région (27 %), du département comme de la France métropolitaine (23 %).

En six ans, le taux de chômage des actifs de 15-64 ans a baissé dans la CC (-13 %) mais moins qu'en Haute-Garonne (-17 %) et dans une proportion proche des baisses observées au niveau régional et national (de l'ordre de -14 %). Pour les 15-24 ans, la baisse est moins marquée dans le territoire (-13 %) que dans la région (-19 %), dans le département ou au niveau national (-20 %). Par ailleurs, près de 3 820 emplois sont des emplois dits « précaires » (autres qu'en CDI à temps plein), soit 23,2 % des emplois. Ils sont moins fréquents dans le territoire que dans la région (29 %), dans le département ou au niveau national (27 %). En six ans, leur part a diminué parmi les emplois des salariés des Terres du Lauragais, dans des proportions similaires à celles observés dans les territoires de comparaison (-3 %).

Un taux de pauvreté deux fois plus faible que dans les territoires de comparaison

En 2021, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 940 € dans la CC des Terres du Lauragais. Ce revenu moyen est supérieur à celui des foyers fiscaux de la Haute-Garonne (2 595 €), de la région (2 238 €) et des foyers fiscaux métropolitains (2 555 €). Par ailleurs, 11 600 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2021, soit 50,3 % d'entre eux. Cette part est moins élevée que celle du département (52 %) et nettement plus faible que celles de la région (59 %) et de la France métropolitaine (55 %).

Le « revenu disponible » est le revenu après redistribution, qui prend en compte le revenu initial, augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts versés ; rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, il permet d'évaluer le niveau de vie d'un ménage. Pour les ménages des Terres du Lauragais, le revenu disponible médian est de 2 121 € par mois et par UC ; il est supérieur au revenu disponible médian des ménages de la Haute-Garonne (2 019 € par mois et UC), à celui des ménages occitans (1 834 €) et plus élevé également que celui des ménages métropolitains (1 923€ par mois et par UC).

Par ailleurs, la part des ménages de la CC vivant sous le seuil de pauvreté en 2021 est de 7,7 %. Ainsi, dans la CC des Terres du Lauragais, le taux de pauvreté est quasiment deux fois moins élevé que celui observé dans le département (14 %) comme au niveau national (15 %) et plus de deux fois moins élevé qu'au niveau régional. En cinq ans, le taux de pauvreté des ménages des Terres du Lauragais a légèrement diminué (-1 %) alors qu'il a augmenté dans les territoires de comparaison (de +1 % à +4 %).

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « niveau de vie ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « risque de fragilité ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « risque d'isolement » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Des situations de précarité nettement moins fréquentes qu'au niveau national

En 2021, moins de 670 personnes sont couvertes par le RSA, soit 1,9 % des habitants de la CC des Terres du Lauragais âgés de moins de 65 ans ; parmi les habitants allocataires de prestations sociales, 460 ne déclarent aucun revenu, soit 6,7 % des habitants. En 2021, 1 700 personnes consommant des soins sont bénéficiaires de la C2S, soit 3,9 % de la population de la CC.

Qu'il s'agisse des personnes couvertes par le RSA, des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales ou des bénéficiaires de la C2S, les situations de précarité ainsi repérées sont nettement moins fréquentes dans la CC que dans les territoires de comparaison.

En six ans, si la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales a baissé dans le territoire comme dans les territoires de comparaison, la part des personnes couvertes par le RSA y est restée stable (comme dans le département et au niveau national) alors qu'elle a augmenté pour les Occitans ; celle des bénéficiaires de la C2S est également restée stable dans la CC alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison.

De moins fréquentes situations à risque d'isolement ou de fragilité

En 2021, 710 personnes âgées de 75 ans ou plus de la CC vivent seules chez elles, soit 26,4 % des personnes du même âge qui vivent à domicile. Cette part est nettement plus faible que celles observées dans le département (38 %) ou la région (39 %), et bien plus faible également que celle de la France métropolitaine (42 %).

Plus de 6 800 familles vivent avec un ou plusieurs enfants, soit plus de la moitié des familles du territoire (55,4 %), contre 52 % dans le département, 48 % dans la région et 50 % au niveau national.

Parmi elles, près de 1 200 sont des familles monoparentales, soit 17,4 % des familles avec enfant(s). Ainsi, la situation de monoparentalité est nettement moins fréquente parmi les familles du territoire que parmi celles des territoires de comparaison (de 26 % au niveau national à 29 % dans la région). C'est également le cas des familles monoparentales en situation de précarité financière bénéficiant du RSA majoré : leur part est inférieure à 3 % dans la CC des Terres du Lauragais alors qu'elle dépasse 8 % parmi les familles monoparentales du département et de la France métropolitaine, et atteint près de 10 % parmi celles de la région.

Entre 2015 et 2021, la part des familles monoparentales est restée stable dans la CC alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison.

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	5 495	32,6	↘	26,4	↘	34,4	↘	41,2	↘
2- Logements HLM	632	3,7	↗	11,3	↗	9,2	↗	14,6	↗
3- Logements en suroccupation	148	0,9	↘	3,5	=	3,2	=	4,5	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)

2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)

3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2021)

Un tiers de logements plutôt anciens

En 2021, près de 5 500 logements du territoire dataient d'avant les crises énergétiques (construits avant 1971) ; ils représentent près d'un tiers des logements (32,6 %) ; cette part est, comme celle de la région (34 %), comprise entre celle du département (26 % de logements anciens) et celle observée au niveau de l'Hexagone (41 %).

Parmi les résidences principales du territoire, 632 sont des logements HLM, ce qui représente 3,7 % des résidences principales de la CC alors que cette part est de 9 % dans la région, de 11 % dans le département et proche de 15 % au niveau national. Dans ce territoire semi-urbain, les logements sociaux sont nettement moins nombreux qu'ailleurs. Il faut noter que la CC des Terres du Lauragais n'est pas soumise aux règles fixant un minimum de 20 % de logements sociaux parmi les résidences principales.

La suroccupation des logements est également peu fréquente dans la CC (0,9 % des logements) alors qu'elle varie de 3 % à 4 % dans les territoires de comparaison.

En six ans, et comme dans les territoires de comparaison, la part des logements anciens baisse dans le territoire alors que celle des logements HLM augmente. Concernant la part des logements en suroccupation, elle est en baisse dans la CC comme au niveau national alors qu'elle reste stable dans le département et la région.

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	années	Évol*		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance	82,7	↗		83,9	↘	82,7	↘	82,3	↘
Espérance de vie à 65 ans	20,4	↘		22,1	↘	21,5	↘	21,2	↘
État général de santé	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
1- Mortalité générale	363	<u>1042,2</u>	=	<u>817,5</u>	↗	<u>889,3</u>	↗	920,9	↗
2- Mortalité prématurée	42	<u>131,3</u>	=	<u>150,1</u>	↗	<u>178,7</u>	↘	184,3	↘
3- Admissions en ALD	859	<u>2489,1</u>	↗	<u>2570,9</u>	↗	<u>2720,3</u>	↗	2656,0	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	84	244,4	=	<u>227,7</u>	=	<u>247,7</u>	↗	256,3	↗
5- Admissions en ALD	188	<u>546,3</u>	=	<u>593,7</u>	↗	599,7	↗	601,2	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	15	44,9	=	<u>43,7</u>	=	48,0	=	47,3	↗
7- Admissions en ALD	17	49,1	=	<u>54,8</u>	=	<u>55,0</u>	↗	50,7	↗
8- Cancer colorectal : mortalité	8	22,7	=	<u>24,4</u>	=	26,0	=	26,4	↗
9- Admissions en ALD	16	<u>46,8</u>	=	60,4	↗	<u>63,6</u>	↗	62,2	↗
10- Cancer du sein : mortalité	7	32,1	=	<u>29,0</u>	=	<u>31,5</u>	=	33,4	=
11- Admissions en ALD	37	194,2	=	194,0	=	193,4	↗	192,4	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	95	<u>272,4</u>	=	<u>188,6</u>	↗	<u>207,9</u>	↗	210,2	↗
13- Admissions en ALD	261	780,1	↗	773,3	↗	<u>820,7</u>	↗	798,4	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	1 880	<u>4,9</u>	=	<u>5,1</u>	↗	<u>5,3</u>	↗	5,8	↗
15- Admissions en ALD	124	<u>358,5</u>	=	<u>382,0</u>	=	<u>400,0</u>	↗	417,5	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Accidents de la circulation	1	nd**	-	<u>2,7</u>	=	<u>4,7</u>	↘	3,8	↘
17- Alcool	9	<u>25,4</u>	=	<u>21,8</u>	=	<u>28,7</u>	↗	35,2	↗
18- Tabac	48	141,1	=	<u>107,8</u>	=	123,5	↗	123,6	↗

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 et l'espérance de vie à 65 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans dans les conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 (Insee, Etat-civil).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2016-2020. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidité : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2016-2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2021 (SNDS, 2021) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Des espérances de vie légèrement moins élevées

Au cours de la période 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance est de 82,7 ans pour les habitants de la CC des Terres du Lauragais ; identique à celle des Occitans, elle est plus faible que l'espérance de vie à la naissance des habitants de la Haute-Garonne (83,9 ans) et légèrement plus élevée que celle des métropolitains (82,3 ans). Concernant l'espérance de vie à 65 ans, elle est de 20,4 ans dans le territoire, soit un an de moins que dans le département (21,5 ans), plus faible également qu'en Haute-Garonne (22,1 ans) ou qu'en France métropolitaine (21,2 ans) et plus élevée également qu'en Occitanie (21,5 ans).

En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 0,1 an pour les habitants de la CC alors qu'elle a légèrement reculé pour les habitants de la Haute-Garonne (-0,1 an), comme pour les Occitans ou les habitants de la France métropolitaine (-0,2 an). L'espérance de vie à 65 ans a diminué sur l'ensemble des territoires, et de façon toutefois moins marquée dans la CC (-0,1 an) que dans le département (-0,3 an), la région ou au niveau national (-0,4 an) ; ces baisses s'expliquent en partie par la surmortalité observée lors de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a touché la France en 2020 et 2021, notamment parmi les personnes âgées.

Une situation sanitaire peu favorable

Au cours de la période 2016-2020, 363 décès concernant des habitants de la CC des Terres du Lauragais ont été enregistrés en moyenne chaque année. Parmi ces décès, 42 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes âgées de moins de 65 ans, soit 11 % des décès tous âges.

À structure par âge comparable, la mortalité générale des habitants de la CC est significativement plus élevée que celle observée en France métropolitaine, contrairement aux mortalités départementale et régionale qui sont significativement plus faibles que la mortalité nationale. Pour la mortalité prématurée, elle est, pour les habitants des Terres du Lauragais comme pour ceux du département et de la région, significativement moins élevée que celle de l'ensemble des métropolitains, à structure par âge comparable.

En cinq ans, la mortalité générale est restée stable dans le territoire alors qu'elle a augmenté de façon significative dans les territoires de comparaison. Dans le même temps, la mortalité prématurée est restée également stable dans la CC alors qu'elle a légèrement augmenté dans le département et diminué aux niveaux régional et national.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple).

En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine. Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

En 2016-2020, près de 860 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année parmi les habitants du territoire. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD significativement plus faible que celle observée au niveau national, comme dans le département alors qu'une surincidence significative est observée au niveau régional. En cinq ans, le taux de nouvelles personnes admises en ALD a significativement augmenté dans les Terres du Lauragais comme dans les territoires de comparaison. Au cours de la période 2016-2020, deux principales causes représentent 49 % des décès : les maladies cardiovasculaires (26 %) et les tumeurs (23 %).

Une sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires

Première cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 95 décès et de 261 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an sur la période 2016-2020 parmi les habitants de la CC des Terres du Lauragais.

Durant la période 2016-2020 et à structure d'âge comparable, la mortalité par maladies cardiovasculaires est significativement plus faible dans la CC que pour l'ensemble des métropolitains, comme c'est également le cas pour les habitants du département et pour les Occitans. Pour l'incidence des ALD, elle ne diffère pas significativement dans le territoire de celle qui est observée au niveau national ; c'est aussi le cas en Haute-Garonne alors que l'Occitanie est en surincidence significative des ALD pour maladies cardiovasculaires, à structure d'âge comparable.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires est restée stable dans le territoire alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison. À l'inverse l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté dans le territoire comme dans les territoires de comparaison.

Une mortalité par cancer au même niveau qu'en France métropolitaine

Seconde cause de décès et seconde cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 84 décès et de 188 nouvelles admissions en ALD dans le territoire en moyenne chaque année.

À structure d'âge comparable, la mortalité par cancer des habitants de la CC des Terres du Lauragais ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national alors qu'une sous-mortalité significative est observée dans le département et en Occitanie. Une sous-incidence significative des ALD pour cancer est observée dans le territoire comme dans le département, alors que pour les Occitans elle ne diffère pas significativement de celle des métropolitains.

Parmi les localisations analysées, on compte en moyenne chaque année, 15 décès d'habitants de la CC par cancer du poumon, 8 décès par cancer colorectal et 7 décès par cancer du sein. À structure par âge comparable, aucune de ces mortalités par localisation cancéreuse ne diffère significativement dans le territoire de celles observées au niveau national, alors que pour les habitants de la Haute-Garonne, on observe des sous-mortalités significatives par cancer du poumon, par cancer colorectal, et pour les

habitantes du département, une sous-mortalité par cancer du sein, comme pour les Occitans.

En ce qui concerne l'incidence des ALD pour cancer des habitants des Terres du Lauragais, on note une sous-incidence significative pour l'ensemble des cancers puis, selon les localisations, une sous-incidence des ALD pour cancer colorectal ; l'incidence des ALD pour cancer du poumon et celle pour cancer du sein sont proches des incidences observées au niveau national.

En cinq ans, la mortalité globale par cancer est restée stable parmi les habitants du territoire, comme dans le département, alors qu'elle a augmenté dans la région comme au niveau national. Pour les localisations cancéreuses analysées, les mortalités sont restées stables dans la CC comme dans le département et la région alors que ces mortalités ont augmenté de façon significative au niveau national pour le cancer colorectal et le cancer du sein. Durant la même période, les incidences des ALD pour cancer, globalement et pour les différentes localisations, sont restées stables dans la CC alors qu'elles ont toutes augmenté significativement dans la région comme au niveau national.

Moins d'un habitant sur vingt traité pour diabète

En 2021, près de 1 900 habitants du territoire ont été traités pour un diabète, soit 4,9 % de la population ayant consommé des soins ; cette part est significativement plus faible que celle observée au niveau national (5,8 %), à même structure par âge, comme dans le département et la région.

En moyenne chaque année, 124 habitants de la CC sont admis en ALD en raison d'un diabète au cours de la période 2016-2020. Cela correspond, à structure par âge comparable, à un taux d'incidence du diabète significativement plus faible que celui observé pour l'ensemble des habitants de la France métropolitaine, comme c'est aussi le cas pour les Haut-Garonnais et les Occitans.

Une sous-mortalité par pathologies liées à la consommation de d'alcool

La consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 48 décès en moyenne chaque année parmi les habitants de la CC (dont 15 par cancer du poumon) ; à structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas significativement de celle observée en France métropolitaine, contrairement au département qui est en sous-mortalité significative.

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 9 décès en moyenne chaque année parmi les habitants de la CA. À structure par âge comparable, on note une sous-mortalité significative par pathologies dont la consommation d'alcool est un facteur de risque, pour les habitants du territoire comme pour ceux du département et de la région.

Au cours de la période 2016-2020, 1 seul décès en moyenne par an parmi les habitants de la CC des Terres du Lauragais est dû à un accident de la circulation. Ce faible nombre de décès par accident de la circulation ne permet pas de comparaison avec les autres territoires.

En cinq ans, les mortalités qui peuvent être liées à des comportements à risque (consommation de tabac ou d'alcool) sont restées stables dans le territoire comme dans le département alors qu'elles ont significativement augmenté dans la région et au niveau national.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS		HAUTE-GARONNE	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	1 551	<u>35,5</u>	<u>38,6</u>	<u>33,2</u>	27,6
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	86	222,9	238,6	<u>283,4</u>	237,2
3- Consommation de psychotropes :	3 621	<u>89,8</u>	<u>102,0</u>	<u>107,2</u>	108,8
à 0-17 ans	60	5,7	6,0	<u>5,8</u>	6,2
à 18-64 ans	1 930	<u>73,4</u>	<u>90,0</u>	<u>98,1</u>	99,1
à 65 ans ou plus	1 631	<u>230,6</u>	<u>243,1</u>	<u>245,3</u>	250,2
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	379	<u>10,8</u>	<u>14,9</u>	<u>24,6</u>	25,8
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	153	<u>4,9</u>	<u>4,9</u>	<u>5,1</u>	4,6
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	28	<u>0,6</u>	<u>0,8</u>	<u>1,1</u>	1,2
7- Mortalité par suicide	4	10,1	<u>9,3</u>	<u>12,2</u>	13,1

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* secret statistique

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1- Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2022 (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2022) ; 2- Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2016-2020, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; 3- Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2021) ; 4- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI RIMP 2022) ; 5- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI RIMP 2022) ; 6- Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2022 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI MCO 2022) ; 7- Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2016-2020 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-X84, Inserm CépiDC, Insee)

Plus de recours à un psychiatre libéral et moins de consommateurs de psychotropes

En 2022, 1 551 habitants de la CC des Terres du Lauragais ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 35,5 pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est, à structure d'âge comparable, plus élevé que le taux observé au niveau national (28 ‰) comme c'est également le cas pour les taux départemental (38,6 ‰) et régional (33 ‰).

Durant la période 2016-2020, 86 habitants du territoire ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD dans le territoire ne diffère pas significativement de la valeur nationale, comme c'est aussi le cas dans le département, alors que dans la région, l'incidence de ces ALD est significativement plus élevée.

En 2021, plus de 3 600 habitants du territoire ont eu des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit un taux standardisé de 89,8 pour 1 000 habitants de la CC qui ont consommé des soins. Ainsi, à structure d'âge

comparable, la **consommation de psychotropes** est significativement plus faible dans le territoire qu'au niveau national (autour de 109 ‰), comme c'est le cas dans le département et la région. La consommation de psychotropes varie fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. Parmi les jeunes de moins de 18 ans de la CC, le taux de consommateurs de psychotropes ne diffère pas de celui observé au niveau national, comme dans le département (alors qu'il est significativement plus faible dans la région). Pour les 18-64 ans d'une part, et les 65 ans ou plus d'autre part, les taux de consommations dans le territoire sont significativement plus faibles qu'au niveau national, ce qui est aussi le cas dans le département et la région.

En 2022, 379 habitants des Terres du Lauragais, âgés de 16 ans ou plus, ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 10,8 suivis pour 1 000 consommateurs ; ce taux de suivi, comme celui du département et de la région, est plus faible

significativement que celui de la France métropolitaine (26 ‰), à structure par d'âge comparable.

En 2022, 153 habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 4,9 hospitalisations pour 1 000 habitants ayant consommé des soins, taux significativement plus élevé que celui de la France métropolitaine, à structure par âge comparable, comme c'est également le cas pour les Occitans.

Par ailleurs, 28 habitants de la CC ont été **hospitalisés pour tentative de suicide**, soit un taux standardisé de 0,6 pour 1 000 habitants, significativement plus faible qu'au niveau national, à structure d'âge comparable, comme c'est également le cas dans le département et la région.

Au cours de la période 2016-2020, 4 **décès par suicide** d'habitants des Terres du Lauragais ont été enregistrés en moyenne chaque année. À structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas significativement de la mortalité nationale, contrairement au département et à l'Occitanie qui sont en sous-mortalité significative.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS		HAUTE-GARONNE	OCCITANIE	FRANCEMÉTRO.
	Effectif	Taux	Taux	Taux	Taux
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	4 162	57,1	<u>59,3</u>	<u>56,9</u>	57,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	2 284	<u>35,1</u>	<u>36,5</u>	<u>43,1</u>	45,6
3- Dépistage individuel du cancer du sein	1 654	<u>24,7</u>	<u>24,8</u>	17,2	16,9
4- Dépistage total du cancer du sein	3 859	58,6	59,8	<u>58,4</u>	60,0
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	7 319	<u>59,5</u>	<u>60,1</u>	<u>55,3</u>	52,5
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	1 143	<u>13,5</u>	<u>10,1</u>	<u>9,0</u>	8,9
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	454	12,6	<u>14,6</u>	<u>14,7</u>	13,6
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	582	<u>36,5</u>	<u>36,8</u>	<u>31,3</u>	30,8
Recours à l'IVG					
9- Femmes de 15-49 ans ayant eu recours à l'IVG	84	8,7	14,0	13,9	12,9
10- dont IVG médicamenteuses	68	81,0	75,7	79,8	75,6
11- Femmes de 15-24 ans ayant eu recours à l'IVG	20	9,8	14,8	15,5	14,1

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 personnes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **2-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **3-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **4-** Nombre total de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2022-2023, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé, et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **5-** Nombre de femmes âgées de 25-65 ans, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2020-2022 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, DCIR, PMSI MCO, Bases Laboratoire) ; **6-** Nombre d'enfants, âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire et taux standardisé pour 100 enfants du même âge consommant des soins (SNDS, 2022) ; **7-** Nombre de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **8-** Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **9-** Nombre annuel moyen de femmes de 15-49 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **10-** Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2020-2021-2022 et pourcentage sur l'ensemble des IVG de 2020-2021-2022 (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **11-** Nombre annuel moyen de femmes de 15-24 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI).

Un moindre recours à la prévention qu'au niveau national

En 2022-2023, 4 162 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de 57,1 % des habitants de la CC des Terres du Lauragais du même âge ayant consommé des soins ; ainsi, à âge comparable, le taux de vaccination contre la grippe des personnes âgées du territoire ne diffère pas de celui des personnes âgées de métropole (58 %), alors que le taux départemental est significativement plus élevé que le taux national.

En 2022-2023, plus de 2 280 habitantes du territoire ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage**

organisé du cancer du sein, soit un taux standardisé de 35,1 % des femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé des soins ; ce taux, comme celui des femmes du département et de la région, est significativement plus faible que celui des métropolitaines (46 %), à structure par âge comparable.

Durant la même période, 1 654 femmes de la CC ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 24,7 % des femmes de 50-74 ans du territoire ayant consommé des soins. Comme pour les femmes concernées du département, ce taux standardisé est plus élevé que celui des métropolitaines (17 %), à structure d'âge comparable.

Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché près de 3 950 femmes des Terres du Lauragais, ce qui représente **un taux standardisé de couverture** de 58,6 % des femmes âgées de 50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux de couverture ne diffère pas significativement du taux national (60 %), comme celui des femmes de la Haute-Garonne, alors que le taux des Occitanes est significativement plus faible que le taux national, à structure par âge comparable.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Pendant la période 2020-2022, plus de 7 300 femmes du territoire, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit 59,5 % de la population cible. Ce taux est plus élevé que celui observé chez les femmes du même âge de métropole (53 %) ayant consommé des soins, comme c'est aussi le cas pour le taux départemental (60 %) et occitan (55 %).

Avec plus de 1 140 jeunes de la CC ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2022, le taux de cet acte de prévention est de 13,5 % des jeunes ayant consommé des soins, significativement plus élevé que celui des jeunes métropolitains (9 %), à structure par âge comparable.

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage de la microalbuminurie couplé à celui de la créatininémie. En 2021, 454 patients diabétiques du territoire ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 12,6 % des diabétiques ayant consommé des soins. Ce taux ne diffère pas significativement du taux national, contrairement à celui observé dans le département et la région (15 %) qui est significativement plus élevé, à structure par âge comparable. De même, les dosages de la microalbuminurie et de la créatininémie ont concerné 582 habitants diabétiques des Terres du Lauragais âgés de moins de 81 ans. À structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de ces examens de suivi est de 36,5 %, significativement plus élevée que celle observée au niveau national (près de 31 %), comme c'est aussi le cas parmi les diabétiques du département (37 %) et de la région (plus de 31 %).

Un moindre recours à l'IVG

En 2020-2022, 84 habitantes de la CC des Terres du Lauragais ont eu recours à une IVG en moyenne chaque année, que ces IVG aient été réalisées à l'hôpital ou en ville. Rapporté à la population des femmes de 15-49 ans du territoire, cela correspond à un taux de recours de 8,7 pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG est plus faible que ceux observés parmi les femmes des territoires de comparaison (de 13 ‰ à 14 ‰).

Parmi ces IVG, plus de huit sur dix ont été réalisées par prise de médicament (81 % des IVG) ; cette pratique est, comme dans la région, plus fréquente que dans le département et qu'au niveau national (76 %).

Pendant la même période, 20 habitantes de la CC âgées de 15-24 ans ont eu recours à l'IVG en moyenne chaque année, soit un taux de recours de 8,9 pour 1 000 habitantes du même âge. Ce taux de recours des jeunes à l'IVG est plus faible que les taux observés dans le département, la région ou en France métropolitaine (de 14 ‰ à 16 ‰).

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2023

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS		HAUTE-GARONNE	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	36	27,8	34,1	37,3	34,4
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	24	16,7	17,0	20,1	21,0
Infirmier libéral ⁽²⁾	85	15,3	17,2	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	62	6,5	7,1	9,8	10,5

1) Professionnels en activité libérale et mixte - données au 1^{er} janvier 2023

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1er janvier 2023- Exploitation CREA-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2023 et % d'évolution

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS		HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	87,3	-12,4	102,6	-4,8	93,0	-9,1	83,0	-7,2
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	63,0	-15,7	67,6	-8,1	58,3	-13,0	54,5	-8,5
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	58,2	11,2	84,1	4,3	67,7	1,1	55,5	-0,1
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	206,0	-3,0	206,4	-1,0	287,4	6,1	179,8	10,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	150,3	2,7	167,4	12,4	154,4	12,4	107,8	9,1

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - évolution 2018-2023

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2016-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023 - Exploitation CREA-ORS Occitanie

Une densité de médecins encore élevée

En 2023, la CC des Terres du Lauragais compte 36 médecins généralistes, 24 chirurgiens-dentistes, 85 infirmiers (en 2021) et 62 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) ayant une activité libérale (ou mixte). Parmi ces professionnels de premier recours, ce sont les médecins généralistes qui sont proportionnellement les plus âgés avec plus d'un quart d'entre eux (27,8 %) qui sont âgés de 60 ans ou plus, proportion plus faible que celles des territoires de comparaison (de 34 % à 37 %). Ce sont ensuite les chirurgiens-dentistes qui sont les professionnels les plus âgés dans la CC avec 16,7 % d'entre eux ayant 60 ans ou plus (contre 20 % dans la région et 21 % au niveau national). Pour les infirmiers libéraux et les kinésithérapeutes, les parts

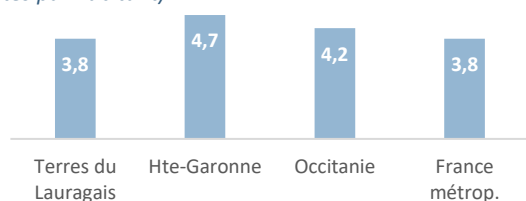
des professionnels âgés de 60 ans ou plus sont relativement faibles dans la CC, respectivement de 15,3 % et 6,5 %.

En 2023, avec 87,3 médecins généralistes pour 100 000 habitants de la CC, la densité de ces professionnels est intermédiaire entre les densités nationale et régionale (respectivement, 83 et 93 pour 100 000 habitants), mais plus faible que la densité départementale (103 pour 100 000 habitants). Le constat est similaire pour les médecins généralistes âgés de moins de 60 ans : 63 pour 100 000 hab. dans la CC vs de 55 à 68 pour 100 000 hab. dans les territoires de comparaison. Cependant, les baisses des densités des généralistes (tous âges et de moins de 60 ans) ont été plus marquées dans le territoire (-12 % et -16 %) que dans les territoires de comparaison (de -5 % à -9 % et de -8 % à -13 %).

Des accessibilités aux professionnels de premier recours plus faibles

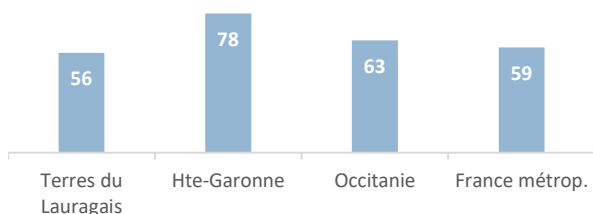
En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de la CC des Terres du Lauragais ont accès en moyenne à 3,8 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est moins importante que celle calculée pour les habitants de la Haute-Garonne (4,7) ou les Occitans (4,2), et identique à celle des métropolitains (3,8).

• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitant)

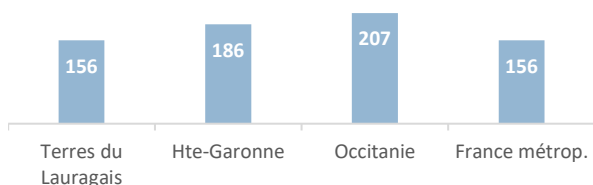


Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre d'équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants

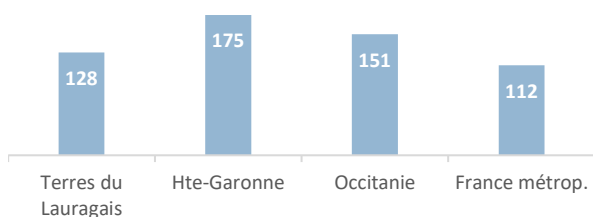
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA| ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalents temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Ainsi, pour les chirurgiens-dentistes, avec 56 ETP pour 100 000 habitants, l'offre de soins est légèrement moins importante dans la CC que dans le département (78 ETP pour 100 000 habitants), la région (63) et la France métropolitaine (59 ETP pour 100 000 habitants).

De même, pour les infirmiers libéraux, la CC des Terres du Lauragais compte un nombre d'ETP par habitant identique à celui de la valeur nationale (156 ETP pour 100 000 habitants), mais plus faible que celui du département (186) ou de la région (207).

Pour les masseurs-kinésithérapeutes, l'indicateur d'APL 2021 du territoire (128 ETP pour 100 000 habitants) est moins favorable qu'au niveau départemental (175) et régional (151). Relativement proche de l'offre de soins de la région (151 ETP pour 100 000 habitants), celle du territoire est légèrement plus élevée que celle de la métropole (112 ETP pour 100 000 habitants).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	CC DES TERRES DU LAURAGAIS			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	546	4,8	↗	5,1	↗	3,9	↗	2,6	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	473	2,2	=	3,4	↗	4,2	↗	3,2	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2022) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2022).

Une part d'enfants bénéficiaires de l'AEEH plus élevée qu'au niveau national

En 2022, 546 enfants habitant la CC des Terres du Lauragais bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapporté à la population du territoire, cela correspond à un taux de 4,8 enfants bénéficiaires de l'AEEH pour 100 habitants de moins de 20 ans. Cette valeur est voisine de la valeur départementale (5,1 %) et légèrement plus élevée que les valeurs régionale (3,9 %) et nationale (2,6 %).

En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en progression dans la CC (+71 %) comme dans la région (+78 %), progressions comprises entre celle du département (+101 %) et celle de la métropole (+53 %).

Une faible part d'adultes perçoit l'AAH

En 2022, 473 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 2,2 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux est plus faible que ceux de la France métropolitaine (3,2 %), du département (3,4 %) et de la région (4,2 %).

Entre 2017 et 2022, le taux de bénéficiaires de l'AAH parmi les adultes de la CC des Terres du Lauragais est resté stable alors qu'il a augmenté dans les territoires de comparaison (de +11 % à +22 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

Près de 440 places en Ehpad

En 2022, la CC des Terres du Lauragais dispose de 5 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), offrant 438 places.

En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 138,7 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce taux d'équipement est plus élevé que celui du département (88 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus), de l'Occitanie (91 places pour 1 000) et de la France métropolitaine (96 places pour 1 000).

Un seul Service de soins infirmiers à domicile

En 2022, un seul Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) répond aux besoins de la population âgée du territoire. Il dispose de 80 places. Rapporté à la population des personnes âgées de 75 ans et plus de la CC Terres du Lauragais, cela correspond à un taux de 25,3 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est plus élevé que les taux départemental (18 places pour 1 000), régional (19 places pour 1 000) et national (20 places pour 1 000).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « Profil santé de la CC des Terres du Lauragais » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Les situations socio-économiques pouvant générer des risques pour la santé y sont peu fréquentes

Ce vaste territoire semi-urbain situé aux portes de la métropole toulousaine se caractérise par un fort dynamisme démographique en six ans. Cette croissance de la population est due pour une petite part, à l'excédent des naissances sur les décès et pour une grande part, à l'excédent des arrivées de nouveaux habitants sur les départs d'habitants. Sa population est jeune et l'indice de vieillissement est de 62 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans au 1^{er} janvier en 2021. Les situations de difficultés sociales exerçant une influence sur l'état de santé des habitants y sont moins fréquentes qu'au niveau national : c'est le cas de la part des catégories sociales les plus favorisées avec une surreprésentation des cadres et une sous-représentation des ouvriers, du revenu moyen et du niveau de vie médian plus élevés, du taux de chômage moins élevé et de la part des populations en situation de précarité financière plus faible.

Toutefois, les personnes âgées vivant seules à domicile d'une part, et les familles monoparentales d'autre part, notamment celles qui sont bénéficiaires du RSA majoré, tout en étant proportionnellement moins nombreuses qu'ailleurs, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement.

Une situation sanitaire relativement favorable

En 2018-2020, l'espérance de vie à la naissance des habitants de la CC est légèrement plus élevée que celle des Français mais l'espérance de vie à 65 ans y est plus faible. Différents indicateurs de santé témoignent d'une situation relativement favorable : le territoire est en sous-mortalité significative avant 65 ans et en sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires ; les habitants du territoire sont moins touchés par le diabète et on n'observe aucune autre surmortalité significative, mise à part la surmortalité générale ; les autres indicateurs traduisent une situation sanitaire proche de celle observée au niveau national.

Plus de recours aux psychiatres et moins de consommateurs de psychotropes

Pour les habitants des Terres du Lauragais le recours à un psychiatre est significativement plus fréquent que pour les métropolitains. À l'inverse, les consommateurs de psychotropes sont significativement moins nombreux, à structure par âge comparable, excepté pour les plus jeunes (0-17 ans) dont la consommation ne diffère pas de celle des métropolitains. Le suivi ambulatoire ou les hospitalisations pour tentative de suicide sont significativement moins fréquents dans la CC qu'au niveau national, à structure d'âge comparable ; seules les hospitalisations en psychiatrie adulte sont plus fréquentes qu'au niveau national, comme pour les habitants de la région.

Des recours à la prévention et au dépistage très variables

Quelques indicateurs témoignent de l'insuffisance de certaines pratiques de prévention chez les habitants de la CC. C'est le cas de la vaccination antigrippale ou du dépistage du cancer du sein. À l'inverse, les données sur le suivi médical du diabète, sur la pratique du dépistage du cancer du col de l'utérus ou sur le recours à l'IVG sont plus favorables. Ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention ciblées auprès des populations les plus à distance de ces pratiques.

Des densités de professionnels de premier recours encore satisfaisantes

Les densités de professionnels de premier recours sont plus élevées dans le territoire qu'au niveau national mais moins élevées qu'en Haute-Garonne et en Occitanie. Les parts de praticiens âgés de 60 ans ou plus sont encore relativement faibles parmi l'ensemble des professionnels. Seules les densités des chirurgiens-dentistes et des kinésithérapeutes ont augmenté en cinq ans sur le territoire. Par ailleurs, les indicateurs montrent une moindre accessibilité potentielle localisée aux différents professionnels de santé que dans le département et la région tout en étant plutôt proche de celle observée au niveau national. L'offre de soins de premier recours pourrait se dégrader dans les années à venir en l'absence de remplacement des professionnels les plus âgés.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

ANNEXE

Profil des communes de la CC des Terres du Lauragais

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
31002 Aignes	239	35	14,5	180	75,5	24	10,0
31006 Albiac	228	40	17,7	166	73,0	21	9,3
31026 Auriac-sur-Vendinelle	1 071	202	18,9	752	70,2	117	10,9
31029 Aurin	343	72	20,9	249	72,6	22	6,5
31037 Avignonet-Lauragais	1 628	311	19,1	1 202	73,8	115	7,0
31054 Beauteville	195	52	26,6	130	66,8	13	6,5
31055 Beauville	171	37	21,4	127	74,4	7	4,2
31082 Bourg-Saint-Bernard	1 110	232	20,9	806	72,6	72	6,5
31097 Le Cabanial	464	66	14,2	318	68,5	81	17,4
31099 Caignac	421	113	26,9	291	69,1	17	4,0
31100 Calmont	2 393	427	17,9	1 688	70,6	277	11,6
31102 Cambiac	231	40	17,3	172	74,5	19	8,2
31105 Caragoudes	235	45	19,0	181	77,1	9	3,9
31106 Caraman	2 506	446	17,8	1 850	73,8	210	8,4
31137 Cessales	160	25	15,5	122	76,1	13	8,4
31179 Le Faget	306	40	13,0	245	80,1	21	6,9
31185 Folcarde	116	22	18,6	80	68,6	15	12,7
31194 Francarville	180	35	19,4	138	76,4	8	4,2
31210 Gardouch	1 336	249	18,7	967	72,3	120	9,0
31220 Gibel	383	94	24,6	270	70,5	19	5,0
31262 Lagarde	435	102	23,5	305	70,2	28	6,3
31271 Lanta	2 220	520	23,4	1 578	71,1	122	5,5
31304 Loubens-Lauragais	453	88	19,5	340	75,0	25	5,5
31310 Lux	340	66	19,5	257	75,7	16	4,8
31325 Mascarville	183	30	16,6	143	77,9	10	5,5
31328 Mauremont	316	59	18,7	243	76,9	14	4,3
31331 Maureville	300	47	15,7	224	74,7	29	9,6
31332 Mauvaisin	223	36	16,1	173	77,4	14	6,5
31354 Monestrol	49	11	23,2	32	64,3	6	12,5
31368 Montclar-Lauragais	245	66	27,1	163	66,7	15	6,2
31374 Montesquieu-Lauragais	1 039	217	20,9	759	73,1	63	6,1
31377 Montgaillard-Lauragais	693	131	19,0	508	73,3	53	7,7
31380 Montgeard	541	117	21,6	396	73,2	28	5,2
31392 Mourvilles-Basses	79	18	22,5	58	73,8	3	3,8
31396 Nailloux	4 077	952	23,4	2 821	69,2	303	7,4
31439 Préserville	744	129	17,4	568	76,4	47	6,3
31441 Prunet	149	25	16,8	107	71,8	17	11,4
31450 Renneville	543	109	20,1	408	75,1	26	4,8
31453 Rieumajou	137	23	16,8	110	80,3	4	2,9
31480 Sainte-Foy-d'Aigrefeuille	2 449	451	18,4	1 851	75,6	148	6,0
31485 Saint-Germier	118	20	16,9	90	76,3	8	6,8

Commune		Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
31495	Saint-Léon	1 304	295	22,7	951	72,9	58	4,4
31512	Saint-Pierre-de-Lages	903	205	22,7	665	73,6	33	3,6
31514	Saint-Rome	58	12	20,7	38	65,5	8	13,8
31519	Saint-Vincent	208	60	28,6	144	69,3	4	2,1
31527	La Salvetat-Lauragais	149	38	25,3	97	65,3	14	9,3
31534	Saussens	213	41	19,4	156	73,3	16	7,4
31540	Ségreville	334	82	24,7	235	70,3	17	5,0
31546	Seyre	130	28	21,9	92	71,1	9	7,0
31551	Tarabel	586	159	27,1	404	68,9	24	4,1
31558	Toutens	416	98	23,4	301	72,4	17	4,1
31560	Trébons-sur-la-Grasse	482	97	20,1	354	73,5	31	6,5
31566	Vallègue	512	84	16,5	385	75,2	42	8,3
31567	Vallesvilles	440	86	19,6	328	74,6	26	5,8
31571	Vendine	283	67	23,5	201	71,1	15	5,4
31576	Vieillevigne	353	87	24,5	247	70,0	19	5,5
31582	Villefranche-de-Lauragais	4 990	1 011	20,3	3 434	68,8	545	10,9
31589	Villeneuve	1 454	309	21,3	1 045	71,9	99	6,8
CC des Terres du Lauragais		41 864	8 561	20,4	30 146	72,0	3 157	7,5

Sources : Insee RP 2021 - Exploitation CREA-ORS Occitanie